

Accueillir les usagers de l'association en créant un cadre propice aux échanges

MISSIONS DES BENEVOLES

- ✓ Accueillir les personnes en les mettant à l'aise pour que s'instaure un climat de confiance
- ✓ Assurer assidument les permanences aux jours, heures et lieux choisis
- ✓ Veiller à ce que personne ne soit isolé tout en respectant la solitude de celui qui la désire
- ✓ Participer à la mise en place des projets de l'association

ATTENTES

- ✓ Etre capable de désamorcer en équipe (salariés et bénévoles) les situations difficiles
- ✓ Laisser à chacun la possibilité de s'exprimer ou de rester silencieux
- ✓ Ecoute, tolérance, empathie
- ✓ Avoir la même qualité d'écoute pour chacun, sans se laisser accaparer par l'un ou l'autre
- ✓ Accepter les diversités au sein de l'équipe accueillante
- ✓ Faire preuve d'une grande discrétion envers les personnes rencontrées dans ce lieu d'accueil tant à l'intérieur qu'à l'extérieur
- ✓ Pouvoir recevoir l'agressivité

LIMITE DU ROLE DU BENEVOLE

- ✓ La place du bénévole et celle du professionnel sont distinctes
- ✓ Le bénévole intervient sur les échanges avec les accueillis auprès du collectif
- ✓ Le bénévole n'a pas en charge le fonctionnement de la structure
- ✓ Les actions professionnelles sont menées par les salariés (accompagnement en rendez-vous, appui administratif, etc.)
- ✓ Le bénévole n'intervient ni dans l'accompagnement des accueillis ni dans l'accompagnement des professionnels

Il est important de garder une certaine distance face aux accueillis

Je soussigné.e,

Accueil Service s'engage à accueillir

Déclare avoir pris connaissance de la charte du bénévolat et m'engager à la respecter

.....

Date et signature

Date et signature

La passagère Evreux	02 32 32 76 70	
La passagère Vernon	02 32 54 07 99	
La passagère au féminin	02 32 23 01 78	
La passagère FVV	02.32.23.76.40	
La passagère Maraude	02 32 23 01 78	
MALA	02 77 12 79 45	
HUDA	02 77 02 07 25	